

Accueil > Extrait d'acte de décès

## Extrait d'acte de décès

## Déclaration du décès d'un proche aux organismes de protection sociale auxquels le défunt était affilié

Téléservice

Mis à jour le 07 janvier 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet de déclarer le décès d'un proche à plusieurs organismes en même temps. Se munir du numéro de l'acte de décès et du numéro de sécurité sociale du défunt



Attention : seuls les organismes suivants sont concernés :

- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat),
- Caisses d'allocations familiales (Caf),
- Mutuelle sociale agricole (MSA),
- Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL),
- Caisse nationale des barreaux français (CNBF),
- Caisse des dépôts (CDC) et les organismes et fonds qu'elle gère (ATC-ICNA, ATIACL, CRRFOM, FAEFM, FCAT, FCATA, FPA, FPM, FSPOEIE, Imprimerie Nationale, Préfecture du Haut-Rhin, RATOCEM, RISP, SASPA, SUDAC),

•

Caisse nationale des barreaux français (CNBF),

- Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN),
- Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (CPRP SNCF),
- Caisse d'assurance vieillesse invalidité et maladie des cultes (Cavimac),
- Caisse nationale des industries électrique et gazière (CNIEG),
- Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines (CANSSM),
- Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec),
- Retraite des mines,
- Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP),
- Retraite de la Banque de France (BDF),
- Sécurité Sociale des Mines (CANSSM),
- <a href="https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=declarationDeces-">https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=declarationDeces Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)</a>

## **Articles connexes**

Obsèques et modes de sépulture (particuliers)



## *Mairie* de Nargis

1, rue de la Mairie 45210 Nargis 02 38 26 03 04 <u>accueil@mairie-nargis.fr</u>

**Source URL:** http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-dedeces?publication=R24128